

FONDS DE MOBILITÉ - FORMULAIRE DE CANDIDATURE



Wallonie - Bruxelles
International.be

Renseignements sur le/la responsable du projet en Wallonie-Bruxelles / Bénéficiaire de la mobilité	
Organisme :	
Laboratoire/Groupe/Unité/Faculté :	
Nom et Prénom du porteur de projet :	Fonction :
Genre : M/F	
Adresse de l'institution :	
Téléphone :	Courriel professionnel :
Renseignements sur le partenaire du projet	
Organisme :	
Nom et Prénom du partenaire	Fonction :
Genre : M/F	
Adresse de l'institution :	
Téléphone :	Courriel professionnel :

Autre partenaire, s'il y a lieu		
Organisme :		
Nom et Prénom du partenaire		
Genre : M/F		Fonction :
Adresse de l'institution :		
Téléphone :		
Courriel professionnel :		
Autre partenaire, s'il y a lieu		
Organisme :		
Nom et Prénom du partenaire		
Genre : M/F		Fonction :
Adresse de l'institution :		
Téléphone :		
Courriel professionnel :		

FORMULAIRE

Pour le F Ma-Liban uniquement : cette candidature concerne :

- mobilité IN
- mobilité OUT
- mobilité IN et OUT

Préciser le nombre de mobilité :

Année de réalisation :

Semestre 1

Semestre 2

1. Titre du projet et/ou de la recherche :

2. Secteur :

- Académique (professeur) ;
- Scientifique permanent ;
- Administratif ;

3. Domaines :

- Biotechnologies et santé ;
- Industrie agro-alimentaire ;
- Ingénierie mécanique et nouveaux matériaux ;
- Transport et logistique ;
- Aéronautique et spatial ;
- Technologies environnementales, génie chimique et matériaux durables ;
- Innovation numérique ;
- Créativité ;
- Droits humains et innovation sociale ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Paix, métissage et transmission mémorielle ;
- Arts ;
- Autres : (préciser)

FORMULAIRE

Pour le FM Ma-Liban uniquement : cette candidature concerne :

- mobilité IN
- mobilité OUT
- mobilité IN et OUT

Préciser le nombre de mobilité :

Année de réalisation :

Semestre 1

Semestre 2

1. Titre du projet et/ou de la recherche :

2. Secteur :

- Académique (professeur) ;
- Scientifique permanent ;
- Administratif ;

3. Domaines :

- Biotechnologies et santé ;
- Industrie agro-alimentaire ;
- Ingénierie mécanique et nouveaux matériaux ;
- Transport et logistique ;
- Aéronautique et spatial ;
- Technologies environnementales, génie chimique et matériaux durables ;
- Innovation numérique ;
- Créativité ;
- Droits humains et innovation sociale ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Paix, métissage et transmission mémorielle ;
- Arts ;
- Autres : (préciser)

<p>6. Type de mission :</p> <p>L'objet principal de la mission est-il la recherche fondamentale ?</p> <p>OUI - NON</p>	<input type="checkbox"/> Prospection auprès de partenaires potentiels ; <input type="checkbox"/> Consolidation auprès des partenaires existants ; <input type="checkbox"/> Participation à des projets de recherche collaboratifs ; <input type="checkbox"/> Mise en place d'un programme de collaboration bilatérale ou multilatérale ; <input type="checkbox"/> Mise en place de projets susceptibles de bénéficier de financements européens et/ou internationaux ; <input type="checkbox"/> Participation à des projets de valorisation et de transfert technologique ; <input type="checkbox"/> Autres :
<p>7. Résultats attendus :</p>	<input type="checkbox"/> L'établissement de nouveaux accords de collaboration ; <input type="checkbox"/> Le renforcement et le développement d'accords de collaboration existants ; <input type="checkbox"/> La rédaction de co-publications ; <input type="checkbox"/> Le lancement, le développement, la mise en œuvre de projets de collaboration bilatérale ou multilatérale ; <input type="checkbox"/> Le renforcement de la mobilité des étudiants, des enseignants, des chercheurs ; <input type="checkbox"/> Le développement de programmes et diplômes conjoints, en ce compris les co-tutelles de thèse ; <input type="checkbox"/> Autres :
<p>8. Objectif opérationnel/spécifique de la mission :</p>	<input type="checkbox"/> Explicitter le caractère novateur du projet : <input type="checkbox"/> Situer le contexte dans lequel se déroule le projet :

Quel est l'objectif du projet ?

- Quels sont les résultats attendus en termes de :
 - Collaboration et la complémentarité entre les équipes ;
 - Retombées pour les institutions ;
 - Perspectives internationales (collaborations multiples, programmes internationaux,...) ;

9. Frais pris en charge par les institutions partenaires :	
10. Quels sont les autres financements demandés et/ou obtenus ?	
11. Budget estimé sur lequel porte la demande *	
*conformément aux frais éligibles précisés dans l'appel à projet (http://www.wbi.be/fr/services/service/fonds-mobilit%C3%A9-wbif#X23SFWZ7nDc)	
Vols internationaux en classe économique :	
Vols intérieurs, ou transports en commun (train, bus, etc.) vers le lieu de mission :	
Frais de transfert aller-retour entre le domicile et l'aéroport:	
Frais de transfert aller-retour entre l'aéroport et le lieu de mission :	
TOTAL :	
Uniquement pour le F Ma-Liban / Mission IN :	
Frais de logement (100€ maximum par nuitée):	
Frais de séjour (56€ maximum par jour) :	
Frais de déplacement locaux, hors déplacement de l'aéroport vers le lieu de résidence pendant la mission :	

9. Frais pris en charge par les institutions partenaires :	
10. Quels sont les autres financements demandés et/ou obtenus ?	
11. Budget estimé sur lequel porte la demande *	<p>Vols internationaux en classe économique :</p> <p>Vols intérieurs, ou transports en commun (train, bus, etc.) vers le lieu de mission ;</p> <p>Frais de transfert aller-retour entre le domicile et l'aéroport:</p> <p>Frais de transfert aller-retour entre l'aéroport et le lieu de mission :</p> <p>TOTAL :</p> <p>Uniquement pour le F Ma-Liban / Mission IN :</p> <p>Frais de logement (100€ maximum par nuitée):</p> <p>Frais de séjour (56€ maximum par jour) :</p> <p>Frais de déplacement locaux, hors déplacement de l'aéroport vers le lieu de résidence pendant la mission :</p>

FONDS DE MOBILITÉ : ANNEXE

Politique de traitement de vos données à caractère personnel

1. OBJET

Wallonie-Bruxelles International (ci-après, « WBI »), organisme d'intérêt public, accorde une grande importance au respect et à la protection de vos données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter dans le cadre du « Fonds de mobilité ».

WBI s'engage à traiter vos données à caractère personnel (ci-après, « données ») de manière licite, loyale et transparente conformément à la législation en vigueur. Dans cette notice, WBI a souhaité vous informer de manière claire et complète sur la façon dont vos données sont traitées durant l'entièreté du traitement de votre demande de Fonds de mobilité.

2. COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

2.1. Responsable du traitement de vos données :

Wallonie-Bruxelles International, organisme d'intérêt public
Place Saintelette 2
1080 Bruxelles Belgique
N° 0810.888.623.

2.2. Délégué à la protection des données. Pour toute question, remarque ou réclamation relative à vos droits ou au traitement de vos données, veuillez contacter le Délégué à la protection des données en spécifiant explicitement votre demande. Le Délégué à la protection des données de WBI peut être contacté à l'adresse suivante : dpo2@wbi.be.

3. SOURCE DES DONNÉES, DONNÉES TRAITÉES ET FINALITÉS DU TRAITEMENT

3.1. Source. WBI ne collectera pas de données vous concernant via d'autre source que vous-même.

3.2. Données. Durant votre parcours au sein du Fonds de mobilité, WBI sera amenée à collecter et à utiliser les données suivantes vous concernant : données d'identification (nom et prénom du porteur de projet), données sur les caractéristiques personnelles (sexe).

3.3. Finalités. Ces données ne seront traitées ou utilisées par WBI que dans la mesure où cela est nécessaire pour traiter votre demande de fonds de mobilité et pour assurer la bonne exécution de votre demande.



FONDS DE MOBILITÉ : ANNEXE

Politique de traitement de vos données à caractère personnel

1. OBJET

Wallonie-Bruxelles International (ci-après, « WBI »), organisme d'intérêt public, accorde une grande importance au respect et à la protection de vos données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter dans le cadre du « Fonds de mobilité ».

WBI s'engage à traiter vos données à caractère personnel (ci-après, « données ») de manière licite, loyale et transparente conformément à la législation en vigueur.

Dans cette notice, WBI a souhaité vous informer de manière claire et complète sur la façon dont vos données sont traitées durant l'entièreté du traitement de votre demande de Fonds de mobilité.

2. COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT ET DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

2.1. Responsable du traitement de vos données :

Wallonie-Bruxelles International, organisme d'intérêt public
Place Saintelette 2
1080 Bruxelles Belgique
N° 0810.888.623.

2.2. Délégué à la protection des données. Pour toute question, remarque ou réclamation relative à vos droits ou au traitement de vos données, veuillez contacter le Délégué à la protection des données en spécifiant explicitement votre demande. Le Délégué à la protection des données de WBI peut être contacté à l'adresse suivante : dpo2@wbi.be.

3. SOURCE DES DONNÉES, DONNÉES TRAITÉES ET FINALITÉS DU TRAITEMENT

3.1. Source. WBI ne collectera pas de données vous concernant via d'autre source que vous-même.

3.2. Données. Durant votre parcours au sein du Fonds de mobilité, WBI sera amenée à collecter et à utiliser les données suivantes vous concernant : données d'identification (nom et prénom du porteur de projet), données sur les caractéristiques personnelles (sexe).

3.3. Finalités. Ces données ne seront traitées ou utilisées par WBI que dans la mesure où cela est nécessaire pour traiter votre demande de fonds de mobilité et pour assurer la bonne exécution de votre demande.

4. DURÉE DE CONSERVATION DE VOS DONNÉES

Dans le cas où votre candidature ne serait pas acceptée, WBI conservera uniquement les données suivantes vous concernant, et ceci pendant une période de 5 ans maximum : nom, prénom et genre.

Dans tous les autres cas, WBI archivera l'ensemble de vos données dans un fichier informatisé et sécurisé. La conservation de vos données par WBI est nécessaire à des fins statistiques mais également afin qu'elle puisse être en mesure de remplir son obligation de reporting auprès des autorités de tutelle et de contrôle. En outre, l'accès à ces données archivées est strictement limité aux personnes habilitées à les traiter aux fins décrites ci-dessous.

5. PARTAGE DE VOS DONNÉES

Hormis les cas décrits ci-après, WBI ne partagera en aucun cas vos données avec des tiers.

5.1. Sous-traitants. Afin d'héberger les moyens informatiques permettant la mise en œuvre du Fonds de Mobilité, WBI recourt aux services d'un prestataire informatique. Des dispositions contractuelles ont été mises en place avec ce sous-traitant pour garantir qu'il n'utilise pas vos données personnelles à d'autres fins que celles précisées par WBI et qu'il dispose de mesures de sécurité appropriées pour se prémunir contre le traitement non autorisé ou illégal de vos données personnelles et contre la perte accidentelle ou la destruction ou la détérioration de vos données personnelles.

5.2. Membres du personnel de WBI. Les agents de WBI (personnel local et à l'étranger) sont susceptibles de recevoir vos données personnelles afin d'exécuter les tâches qui leurs sont confiées. Ces agents ont uniquement accès aux données personnelles qui sont nécessaires à l'exécution de leurs tâches.

5.3. Transferts de vos données en dehors de l'Espace Economique Européen (EEE). Lorsque vous effectuez un déplacement dans un pays situé en dehors de l'EEE, il est possible que des transferts de données puissent s'opérer entre le service bilatéral de WBI situé en Belgique et notre réseau d'agents à l'étranger (Délégation générale Wallonie-Bruxelles, ALAC, ALS, Hub.Brussels, CEC, Ambassade) en poste dans ce pays. Dans une telle hypothèse, et lorsque que ce pays n'est pas reconnu par la Commission européenne comme assurant un niveau de protection adéquat, WBI met tout en œuvre pour s'assurer que les données soient traitées conformément au RGPD notamment par la transmission d'instructions claires et précises quant à la manière dont les données peuvent être traitées.

6. VOS DROITS RELATIFS AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Conformément à la législation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande à notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

dpo2@wbi.be.

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET COORDONNÉES DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE

Pour toute information complémentaire concernant le traitement des données par WBI vous pouvez contacter notre Délégué à la protection des données ou consulter notre Politique vie privée à l'adresse suivante : <http://www.wbi.be/page/vie-privee>.

En cas de contestation d'une décision du Délégué à la protection des données ou pour toutes autres contestations concernant le traitement de vos données personnelles, vous disposez du droit d'introduire gratuitement une réclamation auprès de : Autorité de protection des données, Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles – Tél. : +32 (0)2 274 48 00 – E-mail: contact@apd.gba.be.